

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

LE REVEIL

POLITIQUE—THEATRE—LITTÉRATURE—BEAUX-ARTS

VOL XIV

MONTREAL, 30 MARS 1901

No 284

SOMMAIRE

Un Avortement, *La Direction*—Le Ruban de St Amable, *Vieux Rouge* — L'affaire Delpit, *Franc* — A l'Hotel-de-Ville, *Civis* — Français et Canadiens *Canadien* — Encore une Perle, *Rigolo* L'Union Franco-Canadienne, — La Vie Drôle, *Alphonse Allais* — Au prochain Consistoire, *Jean de Bonnefon* La Seconde Ecllosion, *Paul Adam* Le Bon moine, *Richard O'Monroy* — Pour vous, Mesdames.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco,) à raison de 25 cts par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Le REVEIL est imprimé et publié par A. Filiatreault, au No 157 rue Sanguinet, à Montréal.

Le prix de l'abonnement au REVEIL est TROIS PIASTRES par année.

Un Avortement

La dernière tentative d'étouffement opérée contre notre humble feuille vient d'échouer misérablement. Une fois de plus, nous avons été pris aux trucs de ces bons messieurs, mais, heureusement, nous en sommes sortis à notre avantage. Il paraît que voilà déjà six mois que cette opération était en marche ; c'est ce qui nous rend doublement heureux de voir qu'elle a raté.

Non, il est parfaitement inutile de croire que le REVEIL puisse disparaître, aussi longtemps que nous aurons un souffle de vie, et que nous serons capable de tenir une plume et de lever la lettre dans l'imprimerie.

Nous croyons que tous les moyens ont à peu près été épuisés, et l'ingéniosité de nos excellents amis ne pourra plus rien découvrir. Ils nous ont ruiné, ils nous ont méprisé, ils nous ont voué à la haine de nos concitoyens. Ce n'était pas suffisant. Ils ont encore commis l'infamie de semer des dissensions entre les personnes qui nous

sont les plus chères. C'est bien là la vengeance cléricale.

Allez-y gaiement, messieurs de la soutane, nous allons rigoler, et pour cette fois encore vous êtes battus.

C'est malheureux d'avoir perdu quatre semaines depuis le 1er février, car c'est autant de travail qui n'a pas été fait. Mais soyez tranquilles, on se rattrapera.

En attendant, pour ne pas lèser nos abonnés, nous leur donnerons à tous une extension de deux mois sur leur abonnement.

LA DIRECTION,

Le Ruban de St Amable

Le REVEIL a publié dans son dernier numéro un récit miraculeux à propos de l'incendie qui a dévasté les entrepôts de MM. Hudon, Hébert & Cie., rue de Brossolles. On attribuait à l'intervention du ciel, sous forme de relique, la cessation du feu. C'est la *Patrie* qui annonçait cette nouvelle abraçaadabrante, en accusant Monseigneur Bruchési d'être l'auteur de cette famisterie. C'était injuste de la part de la gazette aux Tarte, car je suis certain que Sa grandeur n'aurait pas voulu s'exposer à se couvrir de ridicule aux yeux des gens intelligents.

Aussi, nous avons vu le lendemain le *Journal*, un organe entièrement dévoué aux intérêts de l'Archevêché, remettre les choses en place et rétablir les faits, tout en aggravant la situation pénible dans laquelle se trouvait mon Ordinaire, par suite de l'ignorance d'une bonne sœur, qui ne trouva rien de mieux que de faire jeter au milieu du brasier un bout de ruban ayant, *selon la tradition*, appartenu à St Amable.

S'il n'y a que la tradition pour prouver

l'authenticité du ruban, je me permets, sceptique, d'avoir des doutes. Mais il y a quelque chose dans cet incendie dont je ne puis nier l'efficacité, et ce sont les soixante-quinze jets d'au lancés par nos braves pompiers sur le brasier qui menaçait de détruire une partie importante de Montréal, y compris la basilique de Notre-Dame. Et c'eût été vraiment dommage que l'un des rares monuments de notre ville fût détruit aussi sottement.

Je suppose que l'on pensait d'abord que la première nouvelle publiée par la *Patrie* passerait comme une lettre à la poste, mais l'immense éclat de rire qui l'a accueillie a modifié les idées des messieurs-prêtres, et comme il fallait une victime, on atout rejeté sur le dos de la Mère Supérieure d'une communauté.

Le *Journal* a donc placé les faits au point en publiant ce qui suit :

Samedi dernier, pendant que le feu faisait rage près de l'église Notre-Dame, les RR. SS, de la Congrégation, 42 rue St Jean-Baptiste, se réunirent dans leur chapelle pour demander à Dieu d'arrêter le progrès des flammes. Voyant que la marche du feu continuait, la Rev. Sœur Supérieure prit un bout de ruban ayant, selon la tradition, appartenu à saint Amable, et récemment donné par Sa Grandeur Mgr Bruchési à la communauté, et le confia à un messager en recommandant à celui-ci de le remettre à un pompier avec prière de le jeter dans les flammes. Le premier pompier que rencontra le messager fut le capitaine Renaud, du poste No 14, qui gravissant une haute échelle, jeta le bout de ruban au plus fort du brasier. Est-ce un miracle ou une simple coïncidence ? Le feu s'éteignit peu de temps après.

Les Sœurs sont convaincues que leur acte pieux a beaucoup contribué à arrêter le progrès des flammes. Le capitaine Renaud partage cet avis.

Saint Amable est souvent invoqué par les catholiques dans les cas d'incendie.

Maintenant, je n'ai presque rien à ajouter à cette gigantesque insanité.

Je sais que mon archevêque est moder-

ne : il a des idées très larges, mais il ne doit pas mettre la religion en péril par ses prodigalités. Qu'il donne des bénédictions c'est parfait, son stock est inépuisable. Mais du ruban, ça se vend, et il ne faut pas le gaspiller.

VIEUX-ROUGE.

MALADIES DES FEMMES.

La plupart des maladies des femmes, pour ne pas dire toutes, ont pour cause l'anémie ou la chlorose, c'est-à-dire l'épuisement ou l'impureté du sang. Rendez au sang sa vigueur et sa pureté par l'emploi des PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD, et vous supprimerez la cause du mal.

18

L'AFFAIRE DELPIT

L'hon. Juge Archibald a rendu jugement ce matin dans l'affaire Delpit-Côté. Personne n'ignore les faits qui ont notivé l'intervention de la justice dans cette cause célèbre. D'un côté on voyait l'influence de notre épiscopat contre une pauvre femme qui n'avait rien pour elle, si ce n'est la justice de sa cause, et un juge canadien s'est montré à la hauteur de la situation et a rendu un jugement qui le vouera probablement aux gémonies, mais sa conscience lui donnera une récompense adéquate.

M. Archibald est le même juge qui a accordé aux propriétaires du *Canada-Review* \$10,000 dans la cause intentée à feu l'évêque Fabre, de bienveillant et imbécile mémoire.

Nous commencerons la semaine prochaine la publication du document élaboré de M, le juge Archibald.

— FRANC.

Abonnez-vous au REVEIL.

A l'Hotel-de-Ville

Il existe, paraît-il, un règlement à l'Hotel-de-Ville qui exige que les employés de la Corporation de Montréal résident dans les limites de la municipalité, s'ils désirent conserver leurs places. C'est étroit, peut-être, mais enfin, si c'est comme ça, il peut s'y conformer et en passer par là.

D'un autre côté, on demande des soumissions pour la construction d'une maison de pompes, et d'après les annonces publiées dans les journaux, il faut que la pierre soit extraite des carrières de Montréal, que l'entrepreneur réside dans les limites de la municipalité, et que les ouvriers employés par le susdit entrepreneur soient tous résidents de la ville.

A notre point de vue, le principe est étroit et faux, car il faut donner aux contribuables le bénéfice du meilleur marché; mais, du moment qu'on l'applique dans un cas, il faut de toute nécessité le mettre en vigueur dans tous les cas.

Les autorités municipales ont décidé de faire subir des changements très importants à notre palais, et ce n'était certes pas sans besoin. La vieille outique était dans un état infect, et il fallait de toute nécessité l'améliorer pour la rendre habitable. On a voté des crédits considérables pour des réparations plus qu'urgentes. Jusque-là tout est bien. Cependant, les électeurs se demandent avec étonnement comment il se fait que les portes de voûtes du palais ont été commandées à une maison de Toronto lorsqu'il était si facile de donner ces travaux aux citoyens de Montréal, qui sont en état de faire un travail plus solide, plus durable et mieux fait que celui qui a été exécuté par une maison étrangère.

Nous demanderons à ces messieurs qui

ont donné cette commande si la ville de Toronto a jamais même songé à demander une soumission à nos fabricants. Nous connaissons trop les habitants de Toronto pour y croire un seul instant,

Nous avons vécu parmi eux. Nous y avons fait du journalisme pendant cinq années, et nous avons été employé dans les grands bureaux des grands quotidiens. La première condition qu'on impose aux rédacteurs est de bien se rappeler que la Ville-Reine de l'Ouest est la plus grande ville du monde, et que ses citoyens sont les plus grands hommes de l'univers.

Imbus de ces principes, les *runners* de la grande ville viennent chez nous et nous enlèvent, à des prix dérisoires, le travail de nos ouvriers.

Il n'y a pas bien longtemps, une banque anglaise, dont les capitaux ont été presque entièrement souscrits dans la ville de Montréal, dont la grande majorité des déposants sont à Montréal, envoyait toutes ses commandes d'impression à Toronto.

Nous comprenons parfaitement que des particuliers ont le droit strict de faire exécuter leurs travaux où ils le désirent, et nous n'avons rien à dire contre cette manière de voir. Mais dans le cas de la municipalité, c'est tout différent, et la preuve est facile à établir comme nous l'avons fait ci-haut.

Messieurs les échevins n'ont pas le droit de donner l'ouvrage en dehors de la ville, même si le travail qu'ils ont à faire exécuter coûte plus cher, et, s'ils l'oublient, l'électorat s'en souviendra.

CIVIS.

SANS PERDRE DE TEMPS.

Hâtez-vous de prendre du BAUME RHUMAL dès que vous ressentirez quelques embarras de la gorge.

144

FRANCAIS ET CANADIENS

M. Edmond de Nevers vient de faire une conférence à Québec sur les relations actuelles entre Français et Canadiens, et il démontre que nous ignorons ici l'état d'âme de nos cousins d'outre-mer. Disons en passant que le conférencier a fait preuve d'une érudition profonde et qu'il connaît toutes les finesses de la langue française.

Il n'y a pas le moindre doute qu'un fort courant de sympathie s'accroît de jour en jour entre nous, mais quels avantages avons-nous à resserrer ces liens qui ont été volontairement brisés par la France elle-même ?

Nos intérêts sont identiques avec la nation avec laquelle nous vivons. Les Anglais ont les capitaux et sont à la tête de toutes les grandes exploitations du pays. Dans ces conditions ils auront toujours la haute main sur le grand commerce et ils commanderont toujours.

A mesure que nous apprenons à nous connaître, nous nous apprécions réciproquement, et la fusion s'effectue petit à petit, sans secousse et sans heurt.

A l'appui de la thèse de M. de Nevers vient se joindre un document que nous venons de recevoir de Paris. C'est une lettre circulaire adressée aux éditeurs des journaux français du Canada et qui se lit comme suit :

Paris, le 1er Mars 1901

Monsieur et cher confrère,

Une des causes à coup sûr qui ont relâché les liens entre la France et le Canada a été le manque de relations directes entre les deux pays qui ont cependant au cœur tant de sentiments communs

C'est pour resserrer ces liens que nous avons décidé de créer prochainement un service d'informations télégraphiques entre Paris et le Canada.

Pour cela nous venons vous demander votre avis confraternel, à titre de simple consultation. Voudriez-vous nous donner votre opinion sur les points suivants.

1° Que pensez-vous de la création de ce service télégraphique.

2° Quelle importance croyez-vous qu'il doit avoir, de combien de mots devrait-il se composer.

3° Vaut-il mieux envoyer les informations

directement de Paris au Canada à chaque journal abonné ou bien les envoyer à un correspondant unique établi à Montréal ou à Québec qui les retransmettra à tous les journaux canadiens abonnés,

4^e En ce qui vous concerne, seriez-vous disposé à faire l'essai de cette nouvelle organisation.

5^e Si oui, préféreriez-vous payer le service télégraphique en argent ou bien en insérant des annonces que nous vous enverrions directement.

Il y va de soi que ceci est un avis confraternel que nous demandons et qui dans aucun cas ne saurait vous engager en quoi que ce soit.

En attendant je vous prie de croire à mes sentiments bien dévoués.

JEAN-BERNARD

L'idée d'établir un service télégraphique entre Paris et le Canada est certainement excellente et ne peut que tourner à notre avantage. En sera-t-il de même pour les promoteurs de l'entreprise ? Nous en doutons. L'éducation populaire n'est pas assez étendue en ce pays pour permettre à nos gens d'apprécier tous les services que cette diffusion de nouvelles françaises pourrait nous rendre. Nul ne peut nier qu'il y a une tendance très prononcée au Canada à épurer la langue. On parle mieux le français et on l'écrit plus correctement qu'il y a vingt ans, mais, d'un autre côté, la langue anglaise se propage d'une manière étonnante parmi nous, et la tendance à nous s'anglifier ne fait que grandir.

CANADIEN.

ENCORE UNE PERLE

Le jeune homme chargé de faire les *lugubrités* dans la *Presse* est vraiment admirable. On dirait que c'est une gagenre. À moins qu'il ne mette une certaine coquetterie à faire battre les petits cœurs des jeunes demoiselles à la lecture de ces récits terribles.

Voici la dernière ponte du gaillard :

Hier soir, il y avait une réunion de famille chez M. C. Derome, peintre, au No 58½ rue Saint-Ignace. Toutes les personnes présentes coulaient joyeusement la veillée, lorsque soudain, vers 10.30 heures, un énorme morceau de glace, pesant 6 à 7 livres, vint briser une fenêtre de l'appar-

tement où l'on se trouvait réunis, arracha au passage les rideaux suspendus à cette fenêtre et tomba au milieu de la famille, frappée de stupeur. Personne, heureusement ne fut blessé.

Il n'y avait pas de doute que ce projectile avait été lancé du dehors par une main vigoureuse, et dans une intention évidemment criminelle.

Le premier moment de surprise passé, tous les hommes se précipitèrent dans la rue pour tâcher d'arrêter les agresseurs. Les premiers qui sortirent purent voir deux jeunes gens qui entraient précipitamment dans une cour, située en face de la maison, sur l'autre côté de la rue.

On ne douta pas que ces individus ne fussent les coupables, mais malheureusement comme il faisait très sombre, on ne put les reconnaître.

Pendant que deux ou trois personnes montaient la garde près du passage en question, afin de les tenir prisonniers dans la cour, d'autres allèrent chercher le constable Morin, du poste No 2, qui était de service dans les environs.

Morin s'avança seul au fond de la cour, fouilla coins et recoins, mais les individus qu'il cherchait demeurèrent introuvables.

Sachant bien qu'ils ne s'étaient certainement pas envolés, Morin se mit alors à examiner la haute clôture qui entourait la cour, et il y découvrit enfin une porte dissimulée, donnant sur un passage qui conduit à la rue des Voltigeurs.

Le mystère était expliqué : les deux voyous étaient passés par là, et se trouvaient maintenant hors des atteintes de la police.

On soupçonne deux fameux bandits, bien connus, d'avoir commis cet acte de vandalisme, et ils est probable que leur arrestation ne tardera guère à avoir lieu.

Continuez, mon enfant, et avant un an, vous serez mûr pour la Société Royale.

RIGOLO.

Extrait du discours d'un savant avocat, lors d'un récent procès.

"Messieurs du jury, c'est la première fois que j'élève la voix dans cette enceinte pour défendre un criminel..... Vous avez vu l'exposition des faits."

Notre représentant n'a pu résister à la poignante émotion qui l'étreignait, et il dû sortir de la salle pour ne pas troubler la solennité de la scène par le bruit de ses sanglots.

L'Union Franco-Canadienne

UNE NOUVELLE IMPORTANTE AU SUJET
DE CETTE FLORISSANTE SOCIÉTÉ DE
SECOURS MUTUELS

UNE LETTRE DE L'HON. SECRÉTAIRE DE
LA PROVINCE

Les assurés et les membres de L'Union Franco-Canadienne et de la Section des Rentes Viagères de cette institution nationale et catholique apprendront sans doute avec plaisir que le gérant général et le Conseil d'Administration de L'Union ont offert au gouvernement Provincial un dépôt de \$15,000 devant rester entre les mains du Secrétaire-Provincial, c'est-à-dire du gouvernement, et portant intérêt à 4 pour cent.

Cette proposition, la première de ce genre, a quelque peu étonné le Ministre, qui éprouve des difficultés sérieuses à obtenir livraison des rapports annuels des Sociétés de secours mutuels qui ne se conforment pas à la loi et ignorent le gouvernement de la Province, en ne lui fournissant pas les renseignements qu'il est de son devoir d'obtenir, de par la loi

En réponse à cette offre de L'Union Franco-Canadienne, l'hon. M. Turgeon a répondu, par l'entremise de son député, la lettre que voici et que nous reproduisons textuellement :

Province de Québec,
Bureau du Secrétaire.
No 1380 1901.

Québec, 15 mars 1901.

Monsieur,

J'ai l'honneur, par ordre de l'honorable secrétaire de la Province, d'accuser réception de votre lettre en date du 7 mars courant, par laquelle vous offrez de faire un dépôt de \$15,000.00, de la part de L'Union Franco-Canadienne, entre les mains du gouvernement, et de vous informer que le sujet auquel elle se rapporte ne manquera pas de recevoir toute son attention.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur,

(Signé)

JOS. BOIVIN,

Assistant-secrétaire de la Province.

M. J. M. A. Denault, Montréal.

Après avoir reçu cette lettre, le Gérant-Géné-

ral de L'Union Franco-Canadienne a eu une entrevue avec le Président et le gérant de la Banque d'Hochelaga, où sont déposés les fonds de l'Union, et ces messieurs lui ont donné le certificat suivant, dont les chiffres parlent assez éloquemment par eux-mêmes pour inspirer aux futurs assurés une confiance sans bornes dans une institution qui ne se contente pas de produire des avancés sans preuve, mais qui donne des certificats authentiques de sa solidité.

CERTIFICAT DE DEPOT

No 0044

\$18,043.37

BANQUE D'HOCHELAGA

Montréal, 22 mars 1901.

Reçu de L'UNION FRANCO-CANADIENNE, Section des Rentes Viagères, la somme de dix-huit mille quarante-trois piastres et 37 cents que nous promettons payer avec intérêt au taux de 3 par cent par année.

Pour la Banque d'Hochelaga.

(Signé)

E. A. BERTRAND,

Comptable.

(Signé)

E. A. GIROUX,

Assistant-gérant.

Maintenant, si le gouvernement provincial désire avoir ce dépôt, il n'a qu'à le dire, et L'Union Franco-Canadienne l'augmentera d'une manière très sensible dans l'avenir, vu que ses opérations se développent tous les jours, et qu'elle croit atteindre une prospérité inouïe dans la mutualité, si elle en juge par les résultats obtenus pendant la courte période des 12 derniers mois.

Les membres de L'Union Franco-Canadienne, association de Bienfaisance et d'assurance, ont tenu, le 29 courant, leur assemblée annuelle dans les bureaux généraux de la compagnie. Depuis l'an dernier, la société a fait de rapides progrès et nous ne pouvons que louer M. L. G. Robillard, le président, qui se dévoue et se prodigue pour assurer l'extension de l'association fondée par lui-même. Nos félicitations aussi à M. A. Denault, le secrétaire, un autre jeune courageux qui a quitté la carrière du journalisme où il a eu de brillants succès pour se dévouer complètement à l'œuvre éminemment nationale et philanthropique que poursuit l'Union Franco-

Canadienne. MM. J. A. Chartrand et Patrick Bluteau méritent aussi une mention spéciale pour l'énorme somme de travail qu'ils s'imposent quotidiennement.

Nous devons aussi féliciter M. Wenceslas Lévesque, E. E. L., l'habile conférencier de l'Union.

Nous parlerons du rapport annuel dans notre prochain numéro.

Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de Napoléon. — Edition refondue et annotée par DESIRÉ LACROIX, ancien attaché à la commission de la *Correspondance de Napoléon*. 5 volumes in-18 de 500 pages. 3 fr. 50 GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, Paris.

Ce 2^e volume comprend les événements accomplis depuis l'établissement de l'Empire (mai 1804) jusqu'en 1808 ; le Pape et Napoléon ; le Sacre ; Constitution nationale de l'Armée ; Institutions auxiliaires de la monarchie et de la liberté ; la Légion d'honneur ; la Nouvelle noblesse ; la Banque ; l'Université. La descente en Angleterre ajournée par suite de la guerre avec l'Autriche. Campagne de 1805 ; Ulm, Austerlitz, Paix de Presbourg. Campagne de Prusse ; le blocus continental ; Iéna ; établissement de la Confédération du Rhin, Friedland ; traité de Tilsitt ; Guerre d'Espagne (1808) ; capitulation de Baylen.

LA VIE DROLE

DIFFICULTE DE LA POESIE FRANÇAISE POUR LES ETRANGERS QUI TENTENT DE LA PRATIQUER

Il y a quelques semaines débarquait, porteur à mon adresse d'une lettre de recommandation, un jeune Américain du Kentucky, nommé Tom Hatt, appellation qu'il justifie pleinement par le rouge éclatant de son pileux système.

Mais ce n'est pas grâce à l'écarlate de son poil que le jeune Tom Hatt attire l'examen du connaisseur, c'est plutôt par la folâtre façon qu'il emploie de prononcer notre belle langue fran-

çaise, façon si folâtre que l'oreille la plus exercée aux gutters yankee ne saurait démêler en la conversation de Tom le moindre compréhensible fêtu.

Beaucoup d'esprits superficiels, écoutant mon jeune ami, jureraient même qu'il profère quelque idiome pahouin.

Il faut dire aussi pour sa décharge que, dans le fin fond de son Kentucky, entièrement dénué du plus pâle compatriote, Tom Hatt réussit à force d'énergie — ah ! la supériorité des Anglo-Saxons ! — à apprendre le français, tout seul, dans quelques livres trouvés chez le brocanteur.

En le simple de son âme, inloti de renseignements "ad hoc", Tom Hatt trancha la question de la prononciation en ne l'abordant pas, et Tom Hatt prononça le français comme depuis sa naissance il prononçait la langue de Washington.

En sorte que, depuis son arrivée en Europe, il n'avait rencontré personne, sauf un individu avec lequel il put s'entretenir, sans inconvénient, dans notre langue.

Aussi fallait-il les voir (et non pas les entendre, vous allez comprendre tout à l'heure pourquoi) tailler d'interminables bavettes, mon ami Tom Hatt et un certain Tony Truand, jeune sourd-muet marseillais dont notre Américain avait récemment fait la connaissance aux concerts Colone !

Le silencieux Tony Truand — ironie des noms ! — n'accordait à la question de prononciation nulle importance. De son côté, l'infirmité de Tony ayant aboli chez le pauvre Phocéen les inconvénients de l'accent marseillais, Tom et Tony n'éprouvaient aucune difficulté à se comprendre, et c'est à merveille que les deux braves garçons s'entendaient.

Tony Truand arriva même à prendre sur Tom Hatt un énorme ascendant, et il l'engagea bientôt à composer des poèmes, ainsi qu'il le faisait lui-même depuis sa plus tendre enfance.

Seulement, dame, pour les rimes, Tony n'y allait pas de main morte.

Non satisfait de les accoupler, ces rimes d'or, il les — si j'ose inaugurer ce terme — attriplait.

(Je ne veux pas dire que Tony inventa ce mode, — d'autres l'employaient depuis longtemps,

— mais, lui, l'appliqua dans toute sa rigueur.)

Au bout de fort peu de temps, Tom Hatt m'apportait un petit poème qui débutait par ce curieux tercet :

Dans les environs d'Aigues-
Mortes, sont des cigues
Auxquelles tu te ligues,

Etc., etc.

— Mais, mon pauvre ami, ne pus-je m'empêcher de m'écrier, ça ne rime pas !

— Je le sais déjà, répondit Tom, Tony me l'a dit.

— Qu'en peut-il savoir, lui, sourd ?

— C'est avec ses yeux qu'il l'a vu, mon cher, Il m'a reproché l'absence de consoune d'apui avant l'z.

— Il a raison.

— Je vais recommencer, voilà tout ! A demain !

Et, le lendemain, en effet, Tom Hatt soumettait à mon examen un second morceau, de haute envolée, de philosophie profonde, mais dont voici le début :

Tout vrai poète tient
À friser le quotient
De ceux qui balbutient,

Etc., etc.

Devant tant de bonne volonté, je n'ai eu — qu'est-ce que vous voulez ! — qu'à m'incliner.

— Cette fois-ci, mon vieux, ça y est ! Tous mes compliments !

De plaisir, alors, la peau de Tom Hatt devint aussi rouge que ses cheveux.

ALPHONSE ALLAIS

AUX SOURDS UNE DAME RICHE, QUI A été guérie de sa surdité et de bourdonnement d'oreille par les Tympanus artificiels de l'INSTITUT NICHOLSON. a remis à cet institut la somme de 25,000 frs, afin que toutes les personnes sourdes qui n'ont pas les moyens de se procurer les Tympanus puissent les avoir gratuitement, S'adresser à l'INSTITUT NICHOLSON, 80, EIGHTH AVENUE, NEW-YORK.

Au prochain Consistoire

Les parlementaires qui ont repris la loi d'association et fixent leurs yeux sur cet unique point ressemblent aux sages de l'Orient qui, sous prétexte d'étudier l'axe du monde, regardent leur propre nombril, majestueusement et sans cesser.

Hors du "péril congréganiste", rien n'inquiète les hommes politiques d'ici, rien ne les intéresse et pourtant la comédie se joue ailleurs, là-bas sur le théâtre où le dôme du ciel, celui de Saint-Pierre et la rampe du Tibre forment un décor planté par des mains divines et géniales.

Chaque pas actuel, chaque mouvement autour du Pape, dont on fête cette semaine les quatre-vingt-douze hivers glacés, ont une grandeur tragique. Les diplomates avec les cardinaux préparent l'élection du successeur, et Léon XIII s'associe au labeur, tel un vieillard humain qui dicterait la liste des invités à ses funérailles prochaines, prendrait les mesures du cercueil sur son propre corps encore vivant et choisirait les hommes qui doivent composer l'assemblée de famille où sera partagé l'héritage.

Le pape ne fait pas autre chose et il le fait, paraît-il, avec une sereine douceur, digne du sommet où il est placé : il prépare un Consistoire pour le mois de mars, où il comblera tous les vides faits par la mort dans le Sacré-Collège. Ces nouveaux traîneurs de pourpre, dont on dit déjà les noms, seront les électeurs du prochain pape et, de leur nombre, déplaceront peut-être la majorité.

Mais Léon XIII, en son choix suprême, est fort inspiré par les ambitieux de l'entourage et l'humanité reprenant ici ses droits, le divin vieillard retient les noms que l'on redit à ses oreilles. La France se désintéresse visiblement du consistoire où nous n'aurons qu'un seul chapeau et pour quelle tête ! grand Dieu ! — si encore nous l'avons.

Le *New-York Herald* chantait l'autre jour l'hymne de triomphe et annonçait que l'Amérique, d'accord avec l'Angleterre, aurait deux de ses évêques parmi les élus. Avec une plaisante

franchise, notre confrère américain avouait qu'on devait attribuer ce succès au nombre majestueux des catholiques américains et à leur générosité.

La grande affaire est la création cardinalice de l'archevêque de Saint-Paul, la variable Ireland. En Amérique, chez lui, ce prélat est l'ennemi officiel de ce qui a langue ou esprit français. Il est le chef de ce parti qui veut confisquer l'Amérique, Canada compris, au profit de l'Angleterre. Il est vrai que la France a reçu comme ambassadeur extraordinaire cet Ireland et lui a passé au col la cravate rouge qui est un commencement de *cappa*. Mais, il y a deux ans, M. Dupuy, mieux renseigné, avait écrit une lettre sévère de blâme à l'évêque d'Orléans, qui avait invité ce même Ireland,

Ireland, qui, en vingt passages de ses homélies, avait ri du pouvoir temporel, avait traité de radotages les revendications du Pontife, ce même Ireland est allé à Rome, a pris la parole et promis que les Américains rendraient bientôt au Pape sa couronne te restre.

Puis le prélat a repris son bateau, laissant le soin de sa carrière à un ménage de diplomates américains M. et Mme Storer. Mme Storer qui est la femme très habile du ministre d'Amérique en Espagne raconte à qui le veut entendre qu'elle a acquis le chapeau pour le grand Ireland, pour cet énorme génie dont l'éloquence est faite avec des lambeaux mal cousus et mieux traduits de Lamennais et de Lacordaire. Il suffirait que le pape connût les paroles de Mme Storer pour que le chapeau d'Ireland tomba par terre avant d'être posé. Mais le pape est enfermé comme une pâle hostie dans le tabernacle où il n'entend plus que le murmure des prières !

Le duc de Nortfolk s'est mis avec impétuosité au service de l'archevêque de Saint-Paul et les Italiens crient encore sous le coup de son dernier discours. Le cardinal anglais Vaughan est à Rome depuis des mois, préparant aussi les idées du pape pour que nul Français ne soit parmi les cardinaux prochains.

Tout cela se fait avec la complicité savante de Serafino Vannutelli, qui pour être pape s'est institué l'avocat de l'américanisme, comme il est déjà le candidat de l'empereur allemand.

Ces intrigues, ces commerces où il se vend

de la pourpre, de la tiare, de la foi et de la croix sont à ce point répugnants que le plus illustre des Américains a voulu ne pas y être mêlé. Le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, cœur de prêtre et front d'ascète, s'est froidement mis à l'écart et a dit :

— La place de l'apôtre n'est pas sur ce marché !

Cette dignité pieuse empêcherait-elle le succès d'Ireland et de ses soutiens ? On en peut douter.

Pourtant la condamnation formelle de l'américanisme est à peine vieille de quelques mois. Le pape a-t-il oublié que lui-même tint et lança d'un main sûre les foudres contre les aventuriers catholiques d'outre-mer ?

Si un Ireland peut devenir cardinal, les catholiques seront en droit de poser à leur conscience cette question :

L'infaillibilité pontificale aurait-elle le don d'ubiquité ? Serait elle un jour à droite, pour aller à gauche le lendemain ? Faut-il admirer Léon XIII qui condamne l'américanisme ou Léon XIII qui exalte les inventeurs de cette réforme nouvelle ?

Un journal américain très brutal annonçait hier la prochaine création d'Ireland et ajoutait avec une froideur d'acier : "Le pape a le courage d'avouer en ce moment-ci qu'il a pu se tromper quelquefois."

Mais ce langage peut encore être démenti.

On a déjà vu Léon XIII accepter de toutes mains les coupes d'or, les lever, les porter à ses lèvres, et en jeter au loin le contenu.

JEAN DE BONNEFON.

La Seconde Ecllosion

Le supplice moral que vient de subir M. de Vaucroze est parmi les plus atroces qu'on imagine. Après l'accusation de parricide, celle de l'inceste est venue ; puis celle du viol tenté contre une servante. Enquêtes grossières de la police, hypothèses gratuites du magistrat instructeur, bavardages ineptes des témoins, calomnies de mendians éconduits, médisances de voisines envieuses, éclaircissements obligatoires de la défense contrainte à révéler les détresses intimes

de la vie, de la pauvre vie ; ce que l'odieuse foule et ses instincts de haine expriment avec passion par l'organe de ses assermentés, tout accabla, de longues semaines, le malheureux gentilhomme de campagne. Il fut la victime de l'esprit de malfaisance.

Dans les âmes rurales ce genre de pensée constitue l'essentiel de ce qui devient, dans l'élite, l'intelligence critique. Quiconque semble supérieur soit par la particule nobiliaire, soit par la fortune, soit par la fonction, soit par l'instruction, excite la volonté de nuire, inhérente à la nature des humbles. Pour excellent qu'il se reconnaisse, l'homme n'arrive point à concevoir qu'il n'est pas de suprématie, que l'œuvre manuelle vaut l'œuvre intellectuelle ou pécuniaire et qu'il ne convient pas aux uns d'envier, et les enviaient de les haïr.

Aussi bien, ne sait-on qui plaindre le plus de M. de Vaucroze ou de ceux que la jalousie tortura jusqu'à leur faire commettre tant de vilénies. D'abord la politique ne fut pas sans action sur les premiers avis de la police et du parquet : ceux qui manifestent l'opinion publique propagèrent, au moyen de la déclamation électorale, le cancan de la province. Ils savaient offrir de la sorte un aliment aux vagues colères que les miséreux concentrent dans leur cœur, en conséquence des affronts endurés, des labeurs interminables, des peines nombreuses. Selon ces conseils, la rancune du pauvre diable personifie en un seul passant les forces ennemies de son bonheur. Alors c'est une joie que de conter les défauts exagérés ou véritables de paraître jouir en repos. On triomphe de ce vainqueur. On le rend égal puis inférieur à soi. L'orgueil s'exalte imputant ses insuccès à goût strict de l'honnête, du bien, de la morale. Cela se compte comme une revanche. Ainsi renaît le vieil instinct de riposte que la nature mit aux facultés réflexes des nerfs et des muscles pour la conservation de l'être attaqué par les puissances destructives, instinct qui va s'émuissant toutefois depuis les âges où la violence abdiqua devant les droits progressifs de l'association humaine.

Ou tue moins. La médisance raconte. Le bavardage exagère. La méchanceté calomnie.

La haine condamne. Ce sont les quatre phases du complot de l'opinion contre l'individu. Qu'une mère avec son fils vive dans les termes amicaux ; qu'au sentiment maternel et qu'au sentiment filial, à la vérité assez faibles de nos jours, soit substitué, après reconnaissances de vertus mutuelles, une solide affection raisonnée, durable, intangible ; que les deux êtres, liés depuis l'incarnation de l'enfant au sein de l'épouse aient à ce long usage de leurs qualités, acquis de la gratitude, de la confiance et du dévouement réciproques ; qu'ils se défendent ensemble contre les entreprises hostiles des leurs, de la famille, des voisins ; qu'ils ferment l'oreille aux propos du traître agressif contre leur amitié ; qu'ils se plaisent aux longues causeries de solitaires pendant les crépuscules où les objets se noient dans l'ombre, où les corps disparaissent lentement pour laisser dans la salle vivre seules les voix des deux âmes aptes à se traduire les silences de leurs pauses et leurs plus minimes inflexions, et les ébauches imprécises de leurs gestes lents ; que cette communion de leurs esprits les charme infiniment ; que le fils la préfère aux bruyants tintamarres des repos de chasse, aux grosses plaisanteries du café ; que la mère, pour cette sensation délicate de parfaite confiance, néglige les radotages du prêtre, les sermons de l'église, les préoccupations médiocres des ménagères, les propos indifférents et pareils des visites ; que l'un et l'autre se consacrent les heures, qu'ils aiment se narrer les souvenirs et les histoires de leurs lectures ; qu'ils confrontent sans cesse les aventures de leurs existences pour le plaisir de les juger ensemble, de s'admirer bons et loyaux, de se plaindre faibles et débiles, de s'excuser coupables d'anciennes fautes commises envers d'autres, envers eux-mêmes ; que cela suffise à leurs jours ; voilà ce que ne saurait comprendre le vulgaire. Aussitôt il soupçonne l'inceste. A son gros instinct la consécration d'un plaisir physique paraît l'indispensable corollaire d'une si ferme intimité. Et naturellement parce que sa pauvre raison est basse, il dote autrui de ses vices propres.

Peu d'affections cependant s'expliquent mieux que celle de la mère et du fils. Si parfaits que

puissent être deux époux l'un devant l'autre, la confiance absolue leur demeure à peu près impossible. L'amour inquiet refoule très difficilement ses craintes et ses soupçons. A moins d'être un sot, nul mari ne peut se croire pourvu de tant d'attraits qu'ils suffisent toujours à réaliser complètement les rêves de sa femme ; et celle-ci peut-elle espérer qu'il résistera toujours aux sollicitations de la volupté changeante, aux requêtes du carrefour, aux invites d'amis joyeux proposant de savourer dans un boudoir public les arômes de belles filles diverses, expertes et complaisantes. En outre, il y a la jalousie du passé, terrible pour tous deux ; l'évocation des personnages ironiques qui se doivent souvenir de la jeune fille, de ses premières gamineries, de ses firts innocents ou bien imprudents ; il y a l'évocation des personnes narquoises qui se doivent souvenir du célibataire, de ses vigneurs séductrices, de ses ambitions précises, de ses gaietés charmeuses. Tout cela s'interpose entre les époux ; tout cela leur laisse une manière de défiance combattue sans cesse par les meilleurs, mais ressurgie sans cesse.

Entre mère et fils, le sens précieux de la confiance persiste entier, s'ils s'accordent. Ni la vanité ni l'amour, pour eux, ne se blessent aisément. Et parce qu'ils sont la femme, l'homme, ils ont à se découvrir, aussi bien, les différences surprenantes et les secrets inattendus de leurs vies révélatrices. Une mère peut enseigner infiniment de choses curieuses sur le monde de ses amies, sur elle-même, sur les affres de sa sensibilité, sur les enthousiasmes et les déboires de son adolescence, sur l'histoire de la famille qu'elle participe à celle de la race, du pays et de la nation. Le fils interroge en elle ses origines. Il apprend de quelles amours ses ancêtres l'ont formé, de quels sentiments inexplicables, subtils, et transmis se compose sa virtuosité nerveuse. Passive, de par la longue suite des atavismes aux époques où la femme était asservie, la mère garde l'habitude de s'offrir, de se donner. Elle n'offre plus, elle ne donne plus son corps, non plus que les enthousiasmes de sa passion, ou les malices instinctives de son caprice, présents oués jadis à l'époux. Elle offre et elle donne

au fils le total de soi-même, son enfance ingénue le mystère de sa maternité triomphante, même celui de ses amours, mais avec, tout le reste d'elle-même que le mari n'a jamais connu bien, aveuglé par les éblouissements des liesses conjugales ou endormi dans la quiétude que dégage la vapeur dorée de l'âtre. Et il n'est pas à craindre que la confession se fasse monotone. Prudente et tremblante la mère ne livre que peu à peu les arcanes de son cœur au fils. Il faut qu'elle le connaisse. Aux débuts, elle s'effarouche des violents essors propres à une mâle adolescence. Elle redoute la tentation qui peut transformer le jeune homme en débauché, en joueur, en escroc, en bandit. Elle attend de meilleurs jours. Elle guette au seuil de son affection l'heure où, vaincu par les égoïsmes des rivaux, trahi par les cruautés des maîtresses, le fils reviendra s'asseoir au coin du foyer natal, l'œil un peu flétri, la bouche un peu amère, les mains un peu maigries, le cœur un peu glacé, l'âme un peu sceptique, mais l'esprit plus fort, et la volonté meilleure. Vite elle tend les mains au voyageur de la mauvaise route. S'il dit : "O mère ! combien avait votre sagesse qui me gardait des gens, qui me vantait la douceur de notre petite maison !" Alors la mère pleure de joie ; et elle consent à dire toute son âme, comme elle débitait autrefois la merveilleuse histoire qui séchait les larmes du petit enfant.

La mère de cinquante ans et le fils de trente ans peuvent connaître cette suprême beauté de la vie, s'ils ont su n'échanger point les paroles qui tuent l'affection ; s'il ont su ne se point oublier, si rien dans leurs existences n'établit l'irréparable. Il faut plaindre les mères qui se choisissent des amants. Jamais elles ne goûteront cette félicité sans égale ; car, tout respectueux qu'ils se veulent, leurs fils n'auront point de confiance envers elles. Venue l'épreuve de vieillir, ces femmes ignoreront le bienfait consolateur de ces deuxième noces, de ces noces spirituelles étrangement délicieuses et parfaites. Inutiles, comme les instruments fanés du plaisir, elles susciteront seulement le mépris et la dérision, à défaut de pitié. Puis les maux unanimes les accableront.

Au contraire, je conçois mal une joie supé-

rieure à celle de la mère et du fils, ayant atteint la maturité de l'âge, et se narrant leurs jeunesse, leurs aventures, leurs douleurs, quand le crépuscule éteint les lueurs des lignes, quand survivent les voix attendries au fond de la pénombre. Ils peuvent tout se dire. Tout se dire ! Et ce sont, au monde, les deux seuls types d'êtres qui le peuvent. Par crainte de sentir l'autre soupçonner plus que l'aveu, la femme ne peut pas tout dire ; ni le mari. Leurs réticences obligatoires affligent leurs cœurs ; celle que l'un dissimule aussi bien que celles dissimulées par l'autre, mais devinées par l'un. Souvent, les époux s'arrêtent ; et ils pensent à part, malgré les phrases que vainement achèvent leurs bouches. Entre mère et fils, ce leurre n'existe point. Ils sont comme deux livres ouverts l'un en face de l'autre. Le doigt d'un dieu tourne toutes les pages claires.

Il n'en saurait être de même touchant le père et le fils. Hommes, leurs efforts virils les rendent trop semblables pour qu'à s'apprendre ils éprouvent de l'intérêt, de l'étonnement, du plaisir renouvelé. Mais comment décrire la pudeur tragique d'une mère avide de savoir, sans trop interroger, les amours du fils, afin de les comparer à ce qu'elle crut être les sentiments du père quand il la conquit. S'est-elle trompée ? Fut-elle chérie selon ses espoirs ? Elle ressuscite tout le poème des épousailles. Le fils explique le secret du père. Ainsi elle fut désirée, prise, et choyée. Ainsi elle influença l'existence puissante d'un homme, Ainsi fut le réel. Ainsi fut l'illusoire. Une révélation nouvelle illumine les instants. Ses cheveux gris, la mère les sent briller à son front autant que la couronne nuptiale. En retour, le fils apprend là quels émois de femme surent l'adorer, quels le pourront, un jour, adorer. Les deux vies éclosent une seconde fois. Telles ces folioles qui reparaissent avec le teint du printemps sur les branches nues, en un automne de novembre, au soleil pâle comme un sourire convalescent.

Si le destin fut rigoureux, si la gêne et le veuvage attristent le logis, si l'ennui de propager leur affliction écarte du monde les deux élus, ils se complaisent indéfiniment à cette douceur

spirituelle, car elle produit une force d'imagination très efficace pour évoquer les figures que nomment les propos. Chacune des personnes qui fréquentent chez la famille, les silhouettes des parents, partis au loin dans les eldorados, les enfances des filles, maintenant vieilles et impotentes, mais que bousculèrent autrefois de véhémentes passions, les gloires des militaires, les manies des savants, les vergogues des riches, les romans des aventuriers, les habitudes des braves gens, les rivalités des cousins, les punitions des coquettes, et les méchancetés des dévots, tout se corporifie entre les deux interlocuteurs. Un théâtre s'anime, avec ses décors, ses costumes, la scène, les gestes, les grimaces de ceux qui créèrent les origines de l'esprit présent. Peut-être les fantômes sont-ils assis dans le fauteuil, accoudés sur la table ; peut-être se glissent-ils par la porte mal fermée ? La pénombre se fait si dense : et les voix deviennent tellement imitatrices ! La vie se multiplie singulièrement au crépuscule entre une mère et un fils qui rêpent des souvenirs.

J'ignore tout de la famille de Vaucroze. Cependant je m'imagine ne pas errer très loin de ce que fut l'affection entre cette mère et ce fils isolés dans une campagne morose, parmi les hostilités sourdes et lâches des rustres, et je suis sûr que l'accusation d'inceste, colportée par les abominables dans le pays, fut la plus ébèver blessure qui meurtrit le malheureux gentilhomme au cours de sa montée vers le calvaire. Il a compris de quelle façon certains individus des champs peuvent interpréter la plus sainte manifestation de l'amitié et la grandeur solitaire d'un rêve qui, volontairement s'exile.

PAUL ADAM.

TIRAILLEMENTS D'ESTOMAC.

La pauvreté et l'impureté du sang amènent des désordres graves dans les organes de la digestion et dans les sucs gastriques, de là, tiraillements douloureux de l'estomac et perte d'appétit. Pour ramener l'estomac à son état normal, employez le traitement par les PILULES de LONGUE VIE du CHIMISTE BONARD. 17

Le Bon Moine

Dans un wagon du rapide de 7 h. 41 du matin venant de Bruxelles, il se trouvait un voyageur et deux voyageuses. Le voyageur était un bon moine pansu, à trogne vermeille, barbu comme un faune, l'œil flamboyant derrière les lunettes : il eût pu facilement jouer le rôle de Gorenflot. Il avait croisé ses mains sur une large bedaine qui se profilait sous la robe de bure serrée à la taille par une simple corde, et, calme, béat, satisfait, il se laissait bercer par la chanson des roues, dans une demi-somnolence.

Dans les coins opposés, étaient assises deux petites femmes, très élégantes, une brune et une blonde ; mais elles ne semblaient pas avoir la paix du cœur savourée par le bon moine ; elles étaient même très agitées. Venaient-elles de voir le prince ? Ourdissaient-elles quelque complot bonapartiste, et leur valise renfermait-elle des papiers compromettants. Non... seulement elles rapportaient à Paris des coupons de dentelles superbes qu'elles auraient bien voulu passer en contrebande. La veille de leur départ, en montant la rue Montagne-de-la-Cour pour regagner l'hôtel de Flandre, elles avaient aperçu derrière une vitrine des merveilles, avec ces petites fleurs entourées d'un cordonnet très fin qui sont, pour ainsi dire, la marque de fabrique de Bruxelles et de Malines. Le tissu arachnéen formé par l'entrecroisement des fils, parfois entremêlés, parfois se succédant de façon à produire un dessin géométrique, était si délicat, si diaphane, le point était si réussi que, ma foi, les petites femmes n'avaient pu résister à la tentation ; elles en avaient donc, de compte à demi, acheté pour une somme relativement considérable, se faisant à l'avance une joie des combinaisons à indiquer au couturier de la rue de la Paix pour l'utilisation de ces rares dentelles ; on aurait des corsages froufrouants, des boléros vaporeux, des bandes en forme d'étole mêlées au chinchilla et à la zibeline, que sais-je ?... Mais, pour cela, il fallait avant tout que les chères dentelles pussent franchir la frontière, sans être saisies par la douane, et sans acquitter les droits d'entrée, ce qui eût enlevé tout le bé-

néfice de l'affaire.

— Vois-tu, disait la brune — genre Otero — en agitant sa chevelure comme un chapeau d'onduleuses ténèbres, il n'y a qu'à avoir du toupet : quand on nous demandera si nous avons quelque chose à déclarer, il faudra répondre, d'un petit air dégagé et aimable en même temps : "Oh rien du tout, monsieur le douanier." Alors, on fait un joli sourire, avec un petit pointu, en montrant ses dents, on darde l'employé avec un œil de flamme — voyons, quelle importance ça peut-il avoir de faire de l'œil à un douanier ? — et l'on passe. Prrrrout !

— On passe, on passe, très bien vite dit, ripostait la blonde — genre Mealy — et si l'on ne passe pas ? Si les douaniers se mettent à fouiller sous nos jupons, comme c'est leur droit ; je dirai plus, comme c'est leur devoir. Te figures-tu, chérie, ces grosses pattes farfouillant à travers nos satins fanfreluchés, palpant nos pantalons à entre-deux et à comètes, pénétrant dans les retraits sacrés pour nos pudeurs féminines, trouvant nos coupons de dentelles, et nous entraînant, ensuite, à la prison, comme des voleuses ! Ce serait épouvantable !

La brune paraissait un peu ébranlée par ce terrible tableau. Le farfouillage intime et souterrain l'avait surtout beaucoup émue ! Cependant, elle essaya encore de dire :

— Bah ! Le tout, c'est d'inspirer confiance.

— Mais, ma chérie, deux petites femmes comme nous, élégantes, frisetées, n'ayant absolument rien de vénérable, n'inspireront aucune confiance aux douaniers, et quand ce ne serait que pour le plaisir de nous tripoter... D'ailleurs, autant j'aurais d'aplomb si j'étais réellement innocente, autant je sens que je tremblerai si je n'ai pas ma belle conscience bien nette. Je tremblerai, je bafouillerais, je perdrai la tête.

— Alors, dans ces conditions, autant vaudrait tout de suite, jeter les dentelles par la fenêtre du wagon.

— Oh ! ce serait dommage ! Elles sont si belles, et l'on nous aurait confectionné de si jolis costumes !

— Ah ! si nous étions de vieilles dames res-

pectables, à bandeaux blancs et à lunettes !

Tout à coup, son œil se porta vers le moine, qui avait entendu, sans entendre, toute la discussion, avec un sourire sous sa barbe fauve. Il n'avait pas de cheveux blancs, mais il avait des lunettes ; et puis sa robe manacale éveillait des idées de vénération et de respect. Il avait l'air d'un brave homme... Après avoir un peu hésité, la brunette commença :

— Mon révérend.....

— Madame ?.....

— Vous appartenez à un ordre religieux qui ordonne, sans doute, de s'entraider les uns les autres.

Le moine s'inclina et dit gravement :

— Le Christ l'a dit : "Tu aimeras ton prochain comme toi même. Faites aux autres ce que vous voudriez qu'on vous fit."

— Alors, mon Père, nous allons peut-être nous arranger ; vous avez entendu notre discussion au sujet des dentelles ?

— Oh ! madame, vaguement, très vaguement. Je somnolais un peu. Excusez-moi *Quandoque bonus dormitat Homerus*. D'ailleurs, ce qui m'entre dans une oreille me ressort par l'autre... Ainsi, vous pouvez être tranquilles.

— Oh ! mon Père, nous ne doutons pas de votre discrétion, mais nous désirons quelque chose de plus.

— Quoi donc, madame ?

— Eh ! bien, nous voudrions que preniez nos coupons de dentelles sous votre robe. Avec votre caractère sacré, on n'osera jamais vous fouiller.

La blondinette avait sauté de joie, à cette bonne idée, et s'était écriée :

— Ah ! oui, mon Révérend, faites cela, sauvez-nous, et ce sera une bonne action.

Les deux voyageuses s'étaient rapprochées du moine, l'enserrant, le couvant de leur regards chargés d'effluves magnétiques ; mais celui-ci se recusa vivement :

— Ah ! mes bonnes dames, ce que vous demandez là ne rentre pas dans mon ministère. C'est impossible, tout à fait impossible. En admettant même, comme vous le prétendez, que mon caractère sacré me fasse éviter les fouilles

pénibles et humiliantes, il y aura toujours une déclaration que je ne saurais faire sans mentir c'est-à-dire sans commettre un péché mortel.

*Faux témoignage ne diras
Ni mentiras aucunement.*

Or, quand le douanier, me demandera si j'ai quelque objet soumis au fisc, que voulez-vous que je lui réponde ? Evidemment, si je pouvais éviter le mensonge...

— Ah ! cher Révérend, je ne sais, mais soyez bon, miséricordieux et charitable. Tirez-nous d'affaire, et nous vous en aurons une gratitude infinie !

Elles étaient là, les mains jointes, suppliantes, très gentilles ; la blonde avait jusque des larmes aux yeux... Le moine dit :

— Mes sœurs, laissez moi me accueillir un moment, dans le calme de ma conscience.

Il ferma les yeux, croisa à nouveau ses mains sur sa majestueuse bedaine. Le train filait, dépassant Braine-le-Comte et Mons.

Les minutes étaient précieuses, car la frontière était proche. Tout à coup, le Révérend dit, comme éclairé par une idée subite :

— Passez-moi vos coupons de dentelles et, à la grâce de Dieu !

La brunette tendit vivement le ballot, et le moine, soulevant sa robe, le fourra dans une espèce de poche.

Déjà le train ralentissait. "Quiévrain ! crierent les employés. Quiévrain ! Tout le monde descend pour la visite de la douane !" Les voyageurs prirent la file, et les deux petites femmes descendirent, suivies de près par le Révérend Père, qui s'en allait, dodelinant du ventre, avec ses yeux flamboyants, son sourire épanoui et sa bonne trogne enluminée.

— Rien à déclarer ? demanda le gabelou à la brune.

— Rien, répondit celle-ci.

— Absolument rien, confirma la blonde.

La voix était si assurée, l'œil si clair, que l'employé dit simplement : "Passez !" Puis, s'adressant au moine :

— Et vous, mon Révérend ?

— Ah ! répondit le moine, en clignant de l'œil, moi je déclare que j'ai bien un petit paquet

sous ma robe. . . . mais c'est à ces dames.

— Sacré farceur ! dit le gabelou en éclatant de rire, et en allongeant un formidable coup de poing dans le dos du moine. Ah ! vous en avez de bonnes ! Allons, passez.

Tout le monde riait, les petites femmes, les voyageurs, les douaniers, et le Révérend lui-même, avec un gros rire qui donnait à son ventre de joyeux tressautements. Et ce fut au milieu de cette hilarité générale que le coupon de dentelles pénétra, sans droits, sur la terre de France.

Le bon moine n'avait pas menti.

RICHARD O'MONROY.

TRADUCTION ET REDACTION

Souvent le monde commercial, industriel ou financier désire confier la rédaction de ses circulaires, brochures ou annonces à des experts ; mais on ne réussit pas à les trouver, a moins que, comme cela arrive trop souvent, sa confiance ne soit accordée à des gens qui n'ont ni la science ni l'expérience. Il ne suffit pas de faire beaucoup de publicité : il faut encore et surtout qu'elle soit à point. Si la forme ne vient pas à l'appui du fond, le but visé n'est pas atteint, la pensée de l'intéressé est mal exprimée, peut-être même n'est-elle pas du tout comprise par ceux dont on recherche la clientèle.

On nous a très souvent demandé d'organiser ici, sous les auspices du **REVEIL**, un service de rédaction générale et de traduction d'anglais en français, ou *vice versa*. C'est pour satisfaire à cette demande que nous venons annoncer que dorénavant des experts se chargeront non seulement de travaux commerciaux, mais littéraires et techniques.

Notre tarif n'aura rien d'exorbitant, nous apporterons dans l'exécution des commandes un soin méticuleux et toute la célérité possible.

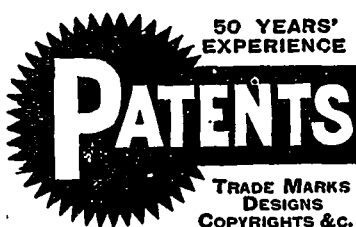
On pourra s'adresser à la direction du **REVEIL**, au No 157 rue Sanguinet, ou par lettre au bureau de poste, Boîte 2184, Montréal.

SANS DISTINCTION.

Toutes les affections des organes de la respiration sont rapidement guéries par l'emploi du **BAUME RHUMAL**.

POUR GUERIR LA MALADIE DES NERFS.

L'anémie ou l'affaiblissement du sang est une des principales causes de la maladie des nerfs. Constater la cause, c'est indiquer le remède, le traitement avec les **PILULES de LONGUE VIE** du **CHIMISTE BONARD**. 19



Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers. **MUNN & Co.** 361 Broadway, New York. Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Demandez un numéro échantillon du **RÉVEIL** qui vous sera envoyé gratuitement pendant quatre semaines à toute adresse qui sera fournie au Canada ou aux États-Unis.

RECONFORTANT MERVEILLEUX.

L'homme affaibli par le surmenage physique ou intellectuel trouvera un réconfortant merveilleux et infaillible dans les **PILULES de LONGUE VIE** du **CHIMISTE BONARD**. 20

Faites abonner vos amis au **REVEIL**

Morton, Phillips & Cie.

PAPETIERS
FABRICANTS DE LIVRES BLANCS
ET IMPRIMEURS.

1755 et 1757 Rue Notre Dame,
...Montreal.

Le maison Morton, Phillips & Cie. possède le brevet du

Grand Livre à Feuilles Mobiles

(Loose Leaf Ledger)

de H. C. MILLER.

LE GRAND LIVRE DU SIÈCLE.

On trouvera dans ses magasins un assortiment Complet de Papeterie.

POUR VOUS, MESDAMES !

Le secret de ce pouvoir étrange que la femme possède sur l'homme, ce pouvoir dont nul ne est de soustraire, réside surtout dans la beauté des traits et de la peau. Aussi, une femme qui veut conserver tout son empire doit-elle faire tout en son pouvoir pour bien garder ces deux biens inestimables. Dans ce pays, malheureusement, les maladies et les décolorations de la peau sont nombreuses et variées, et jusqu'à ce jour, nul remède efficace n'avait encore été trouvé pour leur traitement.

Aujourd'hui la science vous dote d'une préparation que vous pouvez réellement qualifier du nom de sauveur, et elle justifiera ce titre. C'est la Dermatine, qui vous rendra la peau plus belle que celle du plus rose bébé de vos rêves.

L'application en est facile, elle ne laisse aucune trace pendant que vous vous en servez et la guérison est prompte et assurée.

Quoi de plus désagréable pour une jeune et jolie femme de se voir défigurée par ces plaques d'un jaune intense, qui lui rendent la vie douloureuse. Avant la découverte de ce merveilleux procédé, les femmes étaient bien obligées de subir leur triste sort et de se résigner; mais à présent il n'y a plus de raison de se désoler, puisqu'elles ont à leur portée un remède unique.

Les taches de rousseur disparaissent comme par enchantement devant ce conquérant qui ne s'arrête jamais avant d'avoir remporté une victoire complète.

Les comédons (taches noires) s'enfuient et ne reparaissent plus après avoir subi l'action de la Dermatine.

Enfin toutes les décolorations de la peau sont guéries en très peu de temps et l'expérience vaut la peine d'être tentée.

Conservez votre beauté, mesdames, c'est un des biens les plus précieux que vous possédez.

Rendez service à vos amies qui sont dans le même cas en leur signalant la venue de ce messie.

Elles vous remercieront d'avoir été la cause indirecte de leur bonheur.

Voyez l'annonce de la Dermatine.

LA

DERMATINE

POUR LA GUÉRISON DU

Masque,
des Taches de Rousseur
des Comédons et
de toutes les décolorations
de la Peau.

GUÉRISON GARANTIE

Toutes les femmes affectées par le Masque les taches de Rousseur, les Comédons et toutes les Décolorations de la Peau, viennent de trouver

Un Sauveur !

C'est la

Dermatine

Une préparation qui enlève en quelques jours toutes les taches de la Peau, quelles qu'elles soient.

Prix: 50c. et \$1.00 la Bouteille.

S'adresser 

Tiroir Postal 2184,

MONTREAL CANADA